

Avis de sélection des projets :

de la mise en concurrence pour le déploiement de places en établissement avec ou sans hébergement pour adultes en situation de handicap en Ile-de-France

de l'appel à manifestation d'intérêt pour le développement de solutions d'habitat accompagné en Ile-de-France

1. Déploiement de places en établissements avec ou sans hébergement pour adultes en situation de handicap

Objectif de l'appel à manifestation d'intérêt publié le 18 juin 2021 :

Le Conseil départemental et l'Agence régionale de santé, aux côtés des organismes gestionnaires, de la maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH) et des parties prenantes poursuivent leur volonté de co-construire des solutions innovantes permettant de développer l'autonomie des personnes en situation de handicap sur le territoire des Hauts de-Seine.

Cet appel à manifestation d'intérêt a pour objectif de développer et de transformer l'offre de places en établissement, avec ou sans hébergement en direction des personnes handicapées afin de réduire le phénomène des départs des adultes en Belgique.

Les orientations départementales issues du diagnostic territorial partagé :

Un diagnostic territorial partagé a été réalisé par la maison départementale pour personnes handicapées des Hauts-de-Seine (MDPH) en mai 2021 afin d'identifier les besoins prioritaires en places avec ou sans hébergement selon les déficiences repérées des adultes en situation de handicap ayant une orientation médico-sociale de la MDPH.

- ✓ Le handicap psychique, les troubles du spectre de l'autisme, la déficience intellectuelle, le polyhandicap ont été ciblé prioritaires au regard de l'offre actuelle du département ;
- ✓ L'offre de développement à privilégier porte sur :
 - L'extension de places d'établissements d'accueil médicalisé et de maisons d'accueil spécialisées sur site ou en diffus en privilégiant les petites unités de vie à taille humaine et/ou des places externalisées ;
 - Le développement de l'autonomie des personnes en situation de handicap pour faciliter à terme leur inclusion dans la société ordinaire, dans le respect des projets individuels des personnes et de leurs proches
 - Le principe d'amélioration des parcours, en adaptant la prise en charge aux besoins et aux projets de vie des personnes ;
 - la diversification des publics accueillis.

Modalités d'instruction des projets :

Les projets déposés dans le cadre de cet AMI ont été instruits conjointement par le Conseil départemental et l'ARS pour les établissements de compétence conjointe, à partir des orientations départementales issues du diagnostic partagé et des caractéristiques présentées dans le cahier des charges.

Modalités de sélection des projets :

Les projets sélectionnés ont fait l'objet d'une co-construction avec les organismes gestionnaires.

Les enveloppes attribuées :

| | Déploiement de places en établissement avec ou sans hébergement pour adultes handicapés |
|----------------------------|---|
| Financement ARS | 4 930 000,00 € |
| Financement CD | 5 470 574,12 € |
| Financement total attribué | 10 400 574,12 € |

Les projets sélectionnés sont :

| Organisme Gestionnaire | Offre de Service | Public cible | Nombre de places |
|------------------------------------|--|--------------------|------------------|
| Les Papillons Blancs de la Colline | extension hors les murs de l'EAM Le Cèdre Bleu situé à Chaville | TSA | 10 |
| Fondation Perce-Neige | extension de l'EAM situé à Courbevoie | handicap psychique | 21 |
| APEI de Meudon | extension de l'EAM Les Bords de Seine situé à Meudon | TSA | 6 |
| Espérance Hauts-de-Seine | extension hors les murs de l'EAM La Fontaine des Vœux situé à Bagneux | handicap psychique | 7 |
| AFG Autisme | transformation et extension du SESSAD Les Premières Classes en EAM* situé à Suresnes | TSA | 15 |
| UNAPEI 92 | extension de l'EAM Estienne d'Orves situé à Fontenay aux Roses | polyhandicap | 8 |
| UNAPEI 92 | extension de l'EAM situé de Billancourt à Boulogne-Billancourt | polyhandicap | 3 |
| Œuvre d'Avenir | extension de l'EAM Pierre Bonhomme situé à Bourg-la-Reine | TSA | 31 |

* sous réserve de la consultation de la CISAP et de la conclusion d'un avenant au CPOM

2. Développement de solutions d'habitats accompagnés

Objectif de l'appel à manifestation d'intérêt publié le 10 juin 2021 :

Le Conseil départemental, l'Agence régionale de santé avec les acteurs franciliens souhaitent co-construire de nouveaux modèles entre la vie autonome à domicile et la vie collective en établissement médico-social.

Les gestionnaires ont été invités à proposer des solutions d'habitat accompagné s'appuyant prioritairement sur :

- des extensions non importantes ou importantes de services existants ;
- des transformations de services existants ;
- des extensions d'établissements existants sous réserve de transformations en services ;
- des forfaits d'habitat inclusif ;
- des groupes d'entraide mutuelle.

Modalités d'instruction des projets :

Les projets déposés dans le cadre de cet AMI ont été instruits conjointement par le Conseil départemental et l'ARS selon les caractéristiques des projets.

Modalités de sélection des projets :

Les projets ont été sélectionnés par le Conseil départemental et l'ARS selon les critères définis dans le cahier des charges.

Les enveloppes attribuées :

| | Offre de service adultes en situation de handicap | Offre de service adultes TSA | Habitat inclusif |
|-------------------|---|------------------------------|------------------|
| Financement ARS | 482 702 € | 456 528,70 € | 164 000 € |
| Financement CD | 461 676 € | 444 440 € | |
| Financement total | 944 378 € | 900 968,70 € | 164 000€ |

Les projets sélectionnés pour l'offre de service SAMSAH sont :

| Organisme Gestionnaire | Offre de service « SAMSAH » | Public cible | Nombre de places |
|---------------------------------|--|---------------------------|------------------|
| Espérance Hauts-de-Seine | extension du SAMSAH EHS | handicap psychique | 17 |
| Cités Caritas | transformation et extension de l'ESAT Les Fourneaux de Marthe et Matthieu en SAMSAH* | handicap psychique TSA | 5 10 |
| UNAPEI 92 | extension et transformation du SAVS UNAPEI 92 en SAMSAH | handicap psychique TSA | 15 5 |
| Fondation Les Amis de l'Atelier | extension du SAMSAH interdépartemental 78-92 Altitude | TSA | 2 |
| AFG Autisme | transformation et extension du SESSAD Les Premières Classes en SAMSAH * | TSA | 15 |

* sous réserve de la consultation de la CISAP et de la conclusion d'un avenant au CPOM

Les projets sélectionnés pour l'offre de services habitat inclusif sont :

| Opérateur | Offre de service « Habitat inclusif » | Public cible | Nombre de places |
|-------------------------------|---------------------------------------|---|------------------|
| Fondation l'Elan retrouvé | création d'un habitat inclusif | Handicap psychique | 11 |
| APEI de la Boucle de la Seine | création d'un habitat inclusif | Déficience intellectuelle, Handicap psychique TSA | 7 |
| Le Club des Six | création d'un habitat inclusif | Tous handicap (hors handicap moteur) | 6 |